

L'île de la Dérivation, l'utopie d'un paradis

Par [Anne-Lise Carlo](#) Publié le 22 août 2026 à 05h45, modifié le 22 août 2026 à 07h22

Reportage« La Seine en cinq îles » (4/5). Sur cette île artificielle des Yvelines, reliée à la terre par une simple passerelle, seuls les piétons et les vélos sont autorisés à pénétrer. **Mais ce petit éden est menacé par la construction d'un viaduc routier.**

Ce nom si poétique, l'île de la Dérivation, est digne d'un roman. On pourrait ainsi imaginer l'histoire de 70 maisons installées sur une île artificielle de la Seine, formée par des écluses. Un petit paradis où vivraient en harmonie ses habitants, séparés du « continent » par une passerelle de ferraille verte ne laissant entrer que piétons et vélos. Cela n'est pas une fiction, mais la réalité de cette île des Yvelines. Ici, personne ne vous souffle : *« N'écrivez pas trop que c'est beau. »* La crainte du surtourisme semble loin des préoccupations des 200 habitants.

« Quand vous avez rendez-vous à l'extérieur, il faut prévoir large, car vous êtes à peu près certain de croiser, dans la seule allée centrale, au moins un ou deux voisins avec qui vous allez avoir envie de discuter », raconte Christelle Haffner, qui y vit en famille depuis sept ans. *« Ici, c'est comme vivre dans un immeuble. Il y a des voisins avec qui on a plus d'affinités qu'avec d'autres, c'est la vie ! »,* ajoute en souriant cette comptable.

Ce dimanche de juin, à l'occasion d'une brocante, Christelle Haffner tient une petite buvette, avec jus de fruits et gâteaux faits maison pour l'association Berges en dérive, qui œuvre pour la préservation de l'île. Des promeneurs sont venus des communes avoisinantes des Yvelines : Carrières-sous-Poissy (dont l'île dépend), Poissy ou Achères. Pour quelques heures, l'île s'anime comme n'importe quelle place de village.

Du plus loin que l'on se souvienne, l'endroit semble être devenu très vite un éden. Née en 1882, la Dérivation est une île artificielle provenant du creusement d'un canal de dérivation (d'où son nom) et d'une écluse destinés à faciliter la navigation sur la Seine. Les terres extraites servent à rehausser cette nouvelle langue de terre, longue d'un gros kilomètre et large de 100 mètres, afin de la protéger des inondations. En 1902, le marchand de biens immobiliers Joseph Verte se rend acquéreur de l'îlot verdoyant et y propose un premier plan de lotissements.

Les lots se vendent bien, à des Parisiens enthousiastes. Les bords de Seine sont à la mode ; c'est l'époque des guinguettes. Une publicité du début du XX^e siècle vante les mérites de l'endroit : *« Cette île, avec ses beaux arbres séculaires, n'est jamais submergée. Elle est située à l'endroit le plus poissonneux des environs de Paris. (...) Le prix variera entre 1 franc et 1,50 franc le mètre, les plus grandes facilités de paiement »*

seront accordées », rapporte, dans un ouvrage daté de 1989, Daniel Blervaque, ancien maire de Carrières-sous-Poissy, qui habitait l'île.

Dans la première moitié du XX^e siècle, le développement du trafic fluvial entraîne avec lui le passage des chalands, ces grands bateaux de marchandises qui remontent et descendent la Seine, et leur arrêt obligatoire à l'écluse favorise l'installation d'un café-épicerie et même d'un petit hôtel-restaurant aux côtés de maisons occupées par des mariniers et des pêcheurs. Le ravitaillement des embarcations s'effectue à la barque, entre l'écluse et le barrage. Peu à peu, des familles s'installent le long de l'avenue de la Gaule, autre nom donné à la canne à pêche.

A la fin des années 1950, on dénombre déjà 200 habitants, dont 30 enfants de moins de 14 ans. Pour rejoindre la rive de Carrières-sous-Poissy, il faut prendre une barque, mais certains bravent les interdits en marchant sur les portes de l'écluse. Jusqu'à l'accident : un facteur, déséquilibré par sa lourde sacoche, tombe dans le canal avant d'être repêché par les éclusiers. Peu après, il y aura une noyade. En 1961, la nécessité de construire une passerelle piétonne s'impose. En 1977, l'écluse, devenue inadaptée à la navigation moderne, cesse son activité.

Apprivoiser les berges

C'est dans ces mêmes années que Christine et Michel Thouzeau viennent visiter une petite cabane sur la Dérivation. « *C'est par hasard que nous découvrons cette cabane de 25 mètres carrés à vendre sur l'île. Nous l'avons achetée à l'époque 75 000 francs [l'équivalent actuel d'environ 43 000 euros]* », raconte Christine Thouzeau. Artiste peintre, elle décide d'en faire son atelier. Mais le couple tombe sous le charme de l'endroit et y fait construire une maison en 1979. Une vie d'insulaire commence alors avec leurs deux enfants.

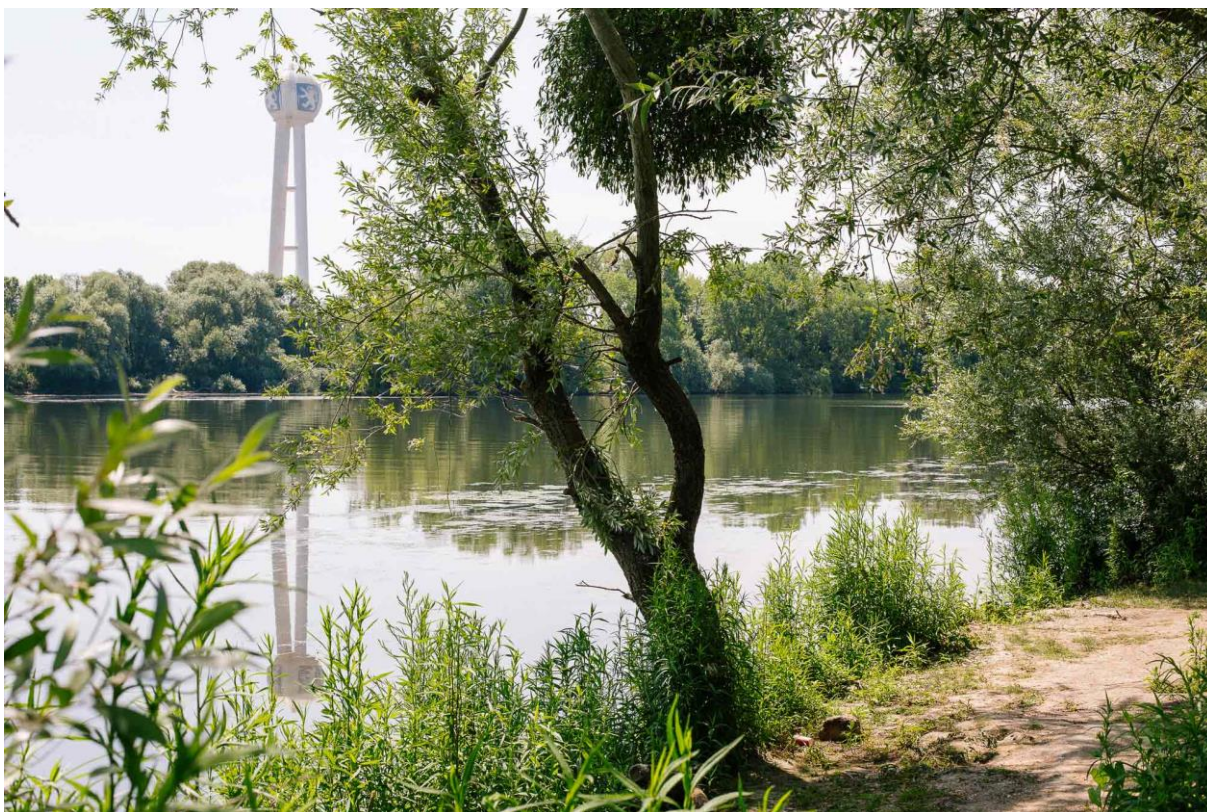
A peine arrivée, Christine Thouzeau se lance dans un chantier qui va l'occuper pendant plusieurs décennies : apprivoiser les berges. De son jardin, la vue s'ouvre en effet sur la Seine mais, en contrebas, le fleuve grignote mètre par mètre les terrains de cette île à l'origine artificielle. La partie côté Seine reste la plus exposée aux remous du trafic fluvial, contrairement à celle côté canal. S'engage alors entre l'îlienne et le fleuve une bataille acharnée.

Des moellons de pierre formaient déjà un premier soubassement pour retenir la berge. « *J'ai dû mettre en place une deuxième barrière pour remblayer et retenir la terre, en calant des grosses pierres, du bois mort, en plantant des arbustes* », se souvient-elle. Peu à peu, le terrain se stabilise. Aujourd'hui, à l'ombre des saules pleureurs, des paulownias ou du figuier, son jardin embaume le jasmin et le lilas. Devenu octogénaire, le couple n'envisage pas de quitter l'île. « *Nous sommes très entourés par les autres habitants et, avec leur aide, nous trouvons des solutions à nos problèmes. Franchir la passerelle, c'est aussi un bon exercice physique quotidien !* », affirme Michel Thouzeau, ancien professeur de mathématiques et maire de Carrières-sous-Poissy de 1977 à 1983.



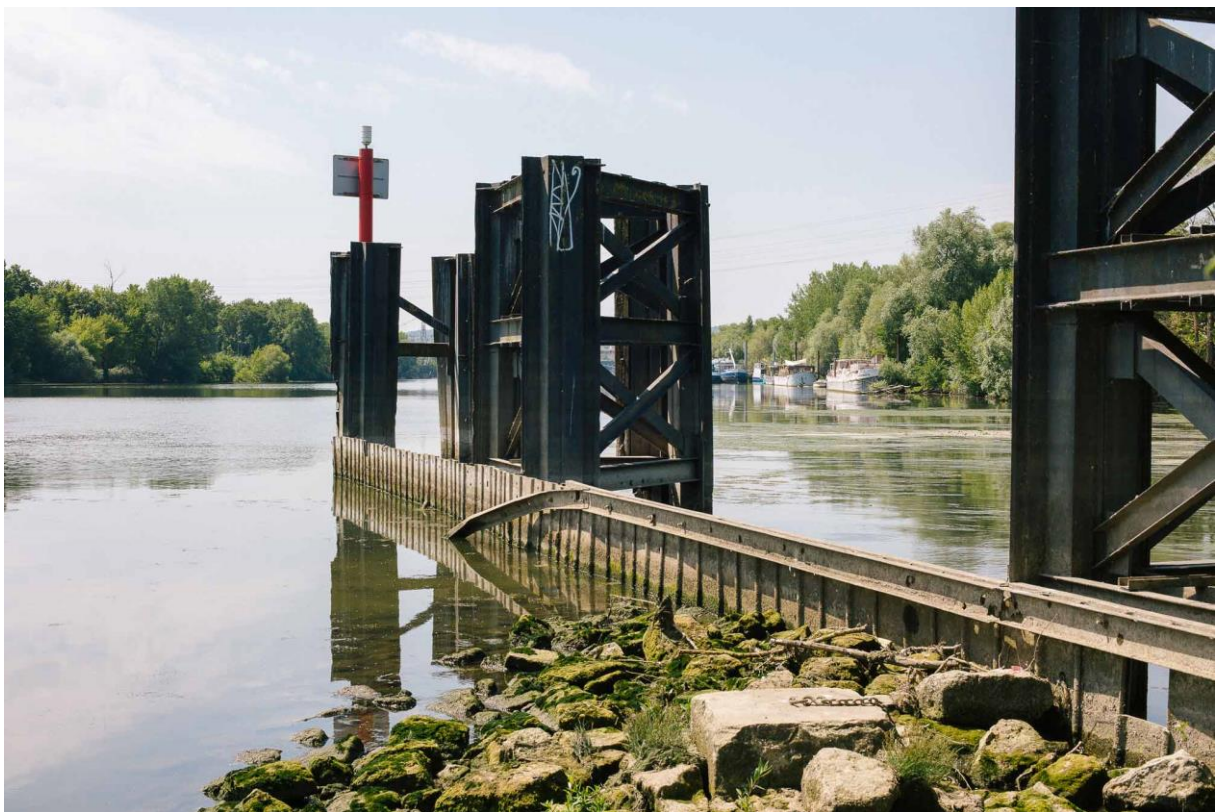
FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

La passerelle piétonne reliant Carrières-sous-Poissy à l'île de la Dérivation (Yvelines), le 20 juin 2026.



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Depuis la pointe sud de l'île de la Dérivation, la vue sur le château d'eau de l'usine Stellantis de Poissy (Yvelines).



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Des vestiges de l'ancienne écluse.



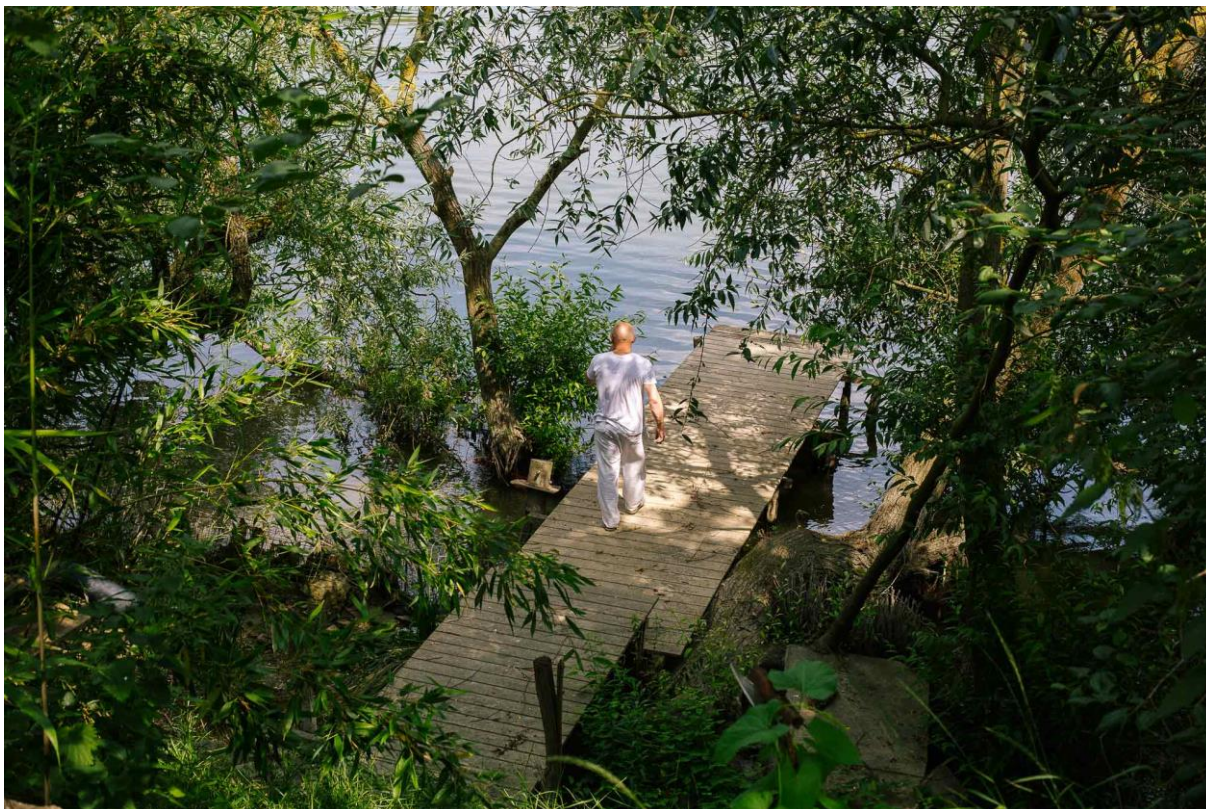
FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Sur l'avenue de la Gaule, l'unique rue asphaltée de l'île de la Dérivation.



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Sur l'avenue de la Gaule.



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Un ponton menant à la Seine.



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Michel Thouzeau, ancien maire de Carrières-sous-Poissy, dans son jardin, sur l'île de la Dérivation.



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Le jardin de Christine et Michel Thouzeau, côté Seine.



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Céline Caroly, experte en environnement, à bord de sa péniche amarrée aux berges de la Seine.



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Dans le jardin partagé Utop'île, entretenu par des habitants de l'île de la Dérivation.



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Des pavillons laissés à l'abandon.



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

L'île de Conflans vue depuis les berges du nord de l'île de la Dérivation.



FLORIAN THÉVENARD POUR « LE MONDE »

Un barrage à hausses mobiles, pour réguler la hauteur d'eau en cas de crue de la Seine, à la pointe nord de l'île de la Dérivation.

Leurs plus proches voisins, eux, vivent sur une grande péniche au gabarit Freycinet (moins de 40 mètres de longueur) depuis une quinzaine d'années. « *C'était un coup de cœur que nous avons eu pour le bateau, pour ses belles vues alentour, sans réaliser qu'il était amarré à une île. Ensuite, cette petite insularité nous a enchantés* », confie Céline Caroly, experte environnement pour l'industrie. Sous la péniche, la Seine, si calme, ressemble ce jour-là à une mer d'huile, avec une famille de cygnes voguant sans bruit. Derrière la péniche, sur la parcelle de jardin que le couple loue à l'opérateur public Voies navigables de France, les berges de la Dérivation sont, au contraire, préservées grâce au bateau.

Mais l'érosion des berges n'est pas la seule ombre au tableau. La pointe nord de l'île est menacée par le tracé de la future liaison routière RD30-RD190, que ses opposants appellent « l'A104 bis ». Une « *deux fois deux-voies* » destinée à rapprocher les axes de l'A15 et de l'A13, franchissant la Seine par un viaduc qui passera au-dessus de l'île. Plus de 40 000 véhicules pourraient emprunter chaque jour ce nouvel axe. Face à cette quiétude insulaire uniquement rompue par les chants des grenouilles, on a du mal à imaginer la réalité d'un tel scénario.

En 2023, quand les habitants voient débarquer des bûcherons accompagnés de forces de l'ordre pour défricher la pointe de l'île où se posera le futur pilier du viaduc, ils croient à un mauvais rêve. « *Un tilleul de 150 ans d'âge a été détruit sous nos yeux, au cœur de notre jardin partagé* », témoigne Denis Millet, président du collectif « Non à l'A104 bis », dont l'habitation sera en première ligne face au futur ouvrage.

Lorsqu'il s'installe avec sa famille, en 2013, dans cette maison bleu pastel, cet informaticien ne portait alors aucun engagement environnemental. « *Au départ, je me suis battu pour sauver mon lieu de vie. Mais, en épluchant les études d'impact et les dossiers administratifs, j'ai compris que le projet allait toucher une grande partie du territoire voisin* », explique-t-il. Denis Millet évoque les Yvelinois d'Achères, de Carrières-sous-Poissy, de Triel-sur-Seine et d'Andrésey, qui seront aussi concernés par les risques liés aux inondations ainsi que par la destruction d'espaces naturels et d'espèces animales protégées. Le tout pour un projet qu'il juge « *anachronique à l'heure de la transition écologique* ».

Pétitions, manifestations, recours en justice... Sa vie s'est resserrée autour de cette bataille, alors que deux procédures de justice ont été engagées par le collectif. En 2026, il paraît bien difficile de maintenir une utopie insulaire envers et contre tout. Dans leurs jardins, les habitants de la Dérivation continuent, malgré tout, à chérir leur île, car la nature, elle, n'attend pas.